

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension de Notre-Seigneur, le 7 novembre 2016.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur, tenue lundi le 7 novembre 2016 à dix neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre-Communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;
M^{me} Lise Blackburn, conseillère au district no 4;
M^{me} Nellie Fleury conseiller au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette séance :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et de la séance spéciale du 11 octobre 2016;
- 4.0 Approbation des comptes pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2016;
- 5.0 Lecture de la correspondance;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 Avis de motion Règlement n^o 2016-428 ayant pour objet de décréter l'exécution des travaux d'infrastructure d'aqueduc, d'égout sanitaire et de chaussée de la 1^{ière} Rue (segment 8) entre la 3^{ième} et la 4^{ième} Avenue ouest ainsi que la 5^{ième} Avenue Est;
- 8.0 Avis de motion Règlement n^o 2016-429 ayant pour objet de décréter la réalisation des travaux de rénovation de l'aréna municipal;
- 9.0 Adoption des prévisions budgétaires 2017 de la Régie intermunicipale du Parc industriel Secteur nord;
- 10.0 Octroi d'un mandat au Groupe SNC-Lavallin, étude géotechnique pour le projet de rénovation de l'aréna municipal;
- 11.0 Rénovation de l'aréna municipale – Dépôt auprès de la MRC Lac St-Jean-Est, programme Fonds de développement du territoire;
- 12.0 Acceptation de la dérogation mineure de M. Claude Tremblay pour la propriété du 3370, 3^{ième} Rue Nord;

- 13.0 Examen public sur l'avenir de Postes Canada;
- 14.0 Offre de services de consultation architecturale (SARP) 2017-2018-2019;
- 15.0 Installation de nouvelles lampes de rues;
- 16.0 Programme de branchement Internet dans les zones non desservies;
- 17.0 Renouvellement des services professionnels juridiques Gaudreault, Sauciers, Simard, avocats;
- 18.0 Compensation pour le service d'éclairage de chemins privés en vertu de l'article 10.1 du protocole d'entente;
- 19.0 Autorisation de signature - Contrat d'exécution avec M. Carl Bouchard, artiste politique d'intégration des arts à l'architecture pour l'oeuvre d'art du Centre de Loisirs multifonctionnel;
- 20.0 Octroi d'un contrat à Leblanc Illuminations-Canada;
- 21.0 Quittance, hypothèque prise en faveur de Village Jos Bonka;
- 22.0 Vente d'une chenillette en faveur de Ferme Harfang des Neiges;
- 23.0 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2017;
- 24.0 Nomination du maire suppléant à la MRC de Lac St-Jean-Est pour la période de novembre 2016 à octobre 2017;
- 25.0 Approbation du budget révisé de l'office municipal d'habitation pour l'exercice financier 2016;
- 26.0 Autorisation des dépenses du Lac à l'épaule;
- 27.0 Octroi de subvention à divers organismes;
- 28.0 Rapport mensuel du maire;
- 29.0 Affaires nouvelles:
 - 29.01 Programme de Récupération hors foyer – Demande d'aide financière ;
 - 29.02 Office Municipal d'Habitation – Supplément au loyer Résidence le Villageois ;
 - 29.03 Collecte sélective – Résidence de villégiature ;
 - 29.04 Résolution pour dépôt du projet d'alimentation en eau potable du Lac Richard au programme « PRIMEAU »
- 30.0 Période de questions des citoyens ;
- 31.0 Levée de la séance ordinaire.

Mot de
bienvenue et
prière

MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

Lecture et
adoption de
l'ordre du jour

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

R. 2016-187

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier, après avoir ajouté les items suivants :

- 29.01 Programme de Récupération hors foyer – Demande d'aide financière ;
- 29.02 Office Municipal d'Habitation – Supplément au loyer Résidence le Villageois ;
- 29.03 Collecte sélective – Résidence de villégiature
- 29.04 Résolution pour dépôt du projet d'alimentation en eau potable du Lac Richard au programme « PRIMEAU »

Il est également convenu de laisser ouvert l'item "Affaires nouvelles".

Adoptée

Approbaton
des minutes de
la séance
ordinaire du 3
octobre 2016 et
de la séance
spéciale du 11
octobre 2016

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2016 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 11 OCTOBRE 2016

R.2016-188

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2016 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 11 OCTOBRE 2016

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les minutes de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et de la séance spéciale du 11 octobre 2016 soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

Approbation
des comptes
pour la période
du 1^{er} au 31
octobre 2016

**APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE
2016**

R.2016-189

**APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE
2016**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2016 au montant de 145 010.89 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2016 au montant de 93 817.45 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 145 010.89 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2016-189.

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Lecture de la
correspondance

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- 1.0 Reçu le 5 octobre 2016, du comité organisateur du Symposium de peinture de L'Ascension en Fête, une lettre de remerciement pour notre commandite dans le cadre du Symposium.
- 2.0 Reçu le 12 octobre 2016, de Madame Audrey Villeneuve, coordonnatrice Récif 02, table de concertation des groupes de femmes, Saguenay-Lac-St-Jean, une invitation au colloque « *Pour une gouvernance équitable* », qui se tiendra le 29 novembre 2016.
- 3.0 Reçu le 13 octobre 2016, de Madame Alexandra Bouchard, coordonnatrice aux marchés affaires et agréments, bureau des congrès, Alma, Lac St-Jean, une présentation du nouvel encart pour promouvoir les destinations d'affaires.
- 4.0 Reçu le 17 octobre 2016, de Madame Aline Gagnon, présidente organisme de bassin versant Lac-St-Jean, une correspondance concernant la mise en place d'une gestion intégrée des installations sanitaires des résidences isolées. Afin d'aider les municipalités à s'assurer du bon fonctionnement des installations septiques sur leurs territoires, l'organisme de bassin versant du Québec a mis sur pied la boîte à outils sur la gestion intégrée des installations sanitaires des résidences isolées.

- 5.0 Reçu le 21 octobre 2016, de Madame Sonia Boucher, ingénieur, chef du service des inventaires et du plan par intérim au Ministère des Transports, une correspondance à l'effet que notre règlement n°2016-424, ainsi que le plan de signalisation et du rapport attestant de la sécurité du tracé a été accepté par le Ministère des Transports à la suite de l'examen des documents.
- 6.0 Reçu le 21 octobre 2016, de Monsieur François Blais, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, l'annonce de la période de mise en candidature pour le prix « *Hommage Bénévolat-Québec 2017, 20^{ième} Édition* ». La période de mise en candidature se terminera le 5 décembre 2016 et la cérémonie de remise des prix aura lieu à Québec, en avril 2017.

Rapport des comités

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

Deux (2) résolutions sont adoptées à cet item.

MOTION DE FÉLICITATIONS AUX BÉNÉVOLES AYANT CONTRIBUÉ À L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE L'HALLOWEEN

R.2016-190

MOTION DE FÉLICITATIONS AUX BÉNÉVOLES AYANT CONTRIBUÉ À L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE L'HALLOWEEN

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay, de voter une motion de félicitations aux bénévoles et aux pompiers de la Caserne 34 pour leurs participations actives à la fête de l'Halloween.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil

MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME LISE BLACKBURN ET À SON ÉQUIPE POUR L'OBTENTION D'UN 4^{IÈME} FLEURON

R.2016-191

MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME LISE BLACKBURN ET À SON ÉQUIPE POUR L'OBTENTION D'UN 4^{IÈME} FLEURON

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Monsieur le conseiller Michel Harvey, de voter une motion de félicitations à Madame Lise Blackburn pour sa contribution active à cette grande réussite, ainsi que Madame Josée Rajotte et les employés municipaux.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil

Avis de motion Règlement n° 2016-428 ayant pour objet de décréter l'exécution des travaux d'infrastructure d'aqueduc,

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 2016-428 AYANT POUR OBJET DE DÉCRÉTER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE ET DE CHAUSSÉE DE LA 1^{IÈRE} RUE (SEGMENT 8) ENTRE LA 3^{IÈME} ET LA 4^{IÈME} AVENUE OUEST AINSI QUE LA 5^{IÈME} AVENUE EST

Madame la conseillère Nellie Fleury présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le Règlement n° 2016-428 ayant

d'égout
sanitaire et de
chaussée de la
1^{ère} Rue
(segment 8)
entre la 3^{ème} et
la 4^{ème} Avenue
ouest ainsi que
la 5^{ème}
Avenue est

pour objet de décréter l'exécution des travaux d'infrastructure d'aqueduc, d'égouts
sanitaire et de chaussée de la 1^{ère} Rue (segment 8) entre la 3^{ème} et la 4^{ème} Avenue Ouest
ainsi que la 5^{ème} Avenue est.

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture
dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par Madame
Fleury.

Avis de motion
Règlement n°
2016-429 ayant
pour objet de
décréter la
réalisation des
travaux de
rénovation de
l'aréna
municipal

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 2016-429 AYANT POUR OBJET DE
DÉCRÉTER LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE
L'ARÉNA MUNICIPAL**

Madame la conseillère Nathalie Larouche présente un avis de motion à l'effet que lors
d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le Règlement n° 2016-429
ayant pour objet de décréter la réalisation des travaux de rénovation de l'aréna Municipal.

À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture
dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par Madame
Larouche.

Adoption des
prévisions
budgétaires
2017 de la
Régie
Intermunicipale
du Parc
Industriel
Secteur Nord

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL SECTEUR NORD**

R. 2016-192

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DU PARC INDUSTRIEL SECTEUR NORD**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 603 du Code municipal, chaque municipalité
participante à l'entente doit adopter le budget financier de la Régie dont le
territoire est soumis à sa compétence ;

ATTENDU que le budget doit être adopté par au moins les deux tiers (2/3) des
municipalités participantes ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur adopte les
prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale du Parc Industriel –
Secteur nord pour l'exercice financier 2017.

Que ce budget couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Que la quote-part de la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur
sera de 12 182 \$.

Adoptée

Octroi d'un mandat au Groupe SNC-Lavallin, étude géotechnique pour le projet de rénovation de l'aréna municipal

OCTROI D'UN MANDAT AU GROUPE SNC-LAVALLIN, ÉTUDE GÉOTECHNIQUE POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DE L'ARÉNA MUNICIPAL

R.2016-193

OCTROI D'UN MANDAT AU GROUPE SNC-LAVALLIN, ÉTUDE GÉOTECHNIQUE POUR LE PROJET DE RÉNOVATION DE L'ARÉNA MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey, que le Conseil municipal octroie un mandat à SNC Lavallin pour la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre du projet de rénovation de l'aréna municipal au montant de 2 458.69 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services professionnels n°16-02267 du 3 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-193.

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Rénovation de l'aréna municipale – Dépôt auprès de la MRC Lac St-Jean-Est, programme Fonds de développement du territoire

RÉNOVATION DE L'ARÉNA MUNICIPALE – DÉPÔT AUPRÈS DE LA MRC LAC-ST-JEAN-EST, PROGRAMME FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

R.2016-194

RÉNOVATION DE L'ARÉNA MUNICIPALE – DÉPÔT AUPRÈS DE LA MRC LAC-ST-JEAN-EST, PROGRAMME FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

ATTENDU que le projet respecte les orientations, objectifs et buts du Fonds de développement du territoire (FDT) ;

ATTENDU que le projet cadre dans les orientations de la Municipalité ;

ATTENDU que les retombées du projet apporteront un effet de levier au développement économique et social de la communauté tout en permettant son développement durable ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le Conseil municipal autorise le directeur général et recommande le dépôt du projet de rénovation de l'aréna municipale auprès de la MRC

pour des fins d'analyse et de déposer le dit projet à la MRC avec le formulaire dûment complété ainsi que les pièces justificatives nécessaires à celui-ci.

Adoptée

Acceptation de la dérogation mineure de M. Claude Tremblay pour la propriété du 3370, 3^{ème} Rue Nord

ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DE M. CLAUDE TREMBLAY POUR LA PROPRIÉTÉ DU 3370, 3^{ÈME} RUE NORD

R.2016-195

ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DE M. CLAUDE TREMBLAY POUR LA PROPRIÉTÉ DU 3370, 3^{ÈME} RUE NORD

ATTENDU que les membres du Conseil municipal prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par Monsieur Claude Tremblay à l'effet de permettre le lotissement d'un terrain résidentiel multifamilial avec une profondeur d'au moins 27.30 mètres alors que le règlement de lotissement prévoit à l'article 4.2.1.1 une profondeur minimale de 30 mètres;

ATTENDU que suite à la recommandation donnée par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la demande de dérogation soumise pour la propriété située au 3370, 3^{ème} Rue Nord, soit et est acceptée par la Municipalité de L'Ascension de N-S, à l'effet de permettre le lotissement d'un terrain résidentiel multifamilial d'au moins 27.30 mètres en regard des éléments inscrits à la résolution du Comité consultatif d'Urbanisme.

Adoptée

Examen public sur l'avenir de Postes Canada

EXAMEN PUBLIC SUR L'AVENIR DE POSTES CANADA

R.2016-196

EXAMEN PUBLIC SUR L'AVENIR DE POSTES CANADA

ATTENDU qu'en décembre 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination à domicile du courrier ;

ATTENDU que les compressions ont suscité un énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti Libéral, qui a promis, s'il était porté au pouvoir, de suspendre les compressions imposées au service de livraison du courrier et de mener un examen de Postes Canada ;

ATTENDU que les compressions au service de livraison ont été mises en veilleuse et que le gouvernement libéral mène en ce moment un examen de Postes Canada, pour lequel il a mis sur pied un groupe de travail indépendant chargé de préciser les options concernant l'avenir du service postal public canadien ;

ATTENDU qu'un comité parlementaire tiendra des consultations en ligne et des audiences publiques partout au pays pour recueillir l'avis des particuliers et des groupes sur le service postal et les options cernées par le groupe de travail et qu'il formulera, à l'intention du gouvernement, des recommandations sur l'avenir de Postes Canada ;

ATTENDU qu'il est essentiel que le comité parlementaire entende notre point de vue sur les questions clés, dont l'importance de maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, d'améliorer le *Protocole du service postal canadien*, d'assurer la prestation de services bancaires, de « verdir » Postes Canada, de maintenir des emplois postaux correctement rémunérés dans les collectivités du pays, de maintenir un service de livraison quotidien, de rétablir le service de livraison à domicile, de créer des services qui contribuent au maintien à domicile des personnes âgées et, d'offrir des services aux personnes ayant une incapacité ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de L'Ascension de N-S :

- 1) Réponde au questionnaire du comité parlementaire sur le service postal, qui sera en ligne du 26 septembre au 21 octobre à parl.gc.ca/Committees/fr/OGGO, et encourage sa population à faire de même;
- 2) Participe aux consultations publiques qui se tiendront dans l'ensemble du pays.

Adoptée

Offre de services de consultation architecturale (SARP) 2017-2018-2019

OFFRE DE SERVICES DE CONSULTATION ARCHITECTURALE (SARP) 2017-2018-2019

R.2016-197

OFFRE DE SERVICES DE CONSULTATION ARCHITECTURALE (SARP) 2017-2018-2019

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nellie Fleury, d'autoriser Monsieur Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier à signer la proposition du service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale, soit deux à neuf (2 à 9) consultations architecturales résidentielles et commerciales pour les années 2017 à 2019

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil

Installation de
nouvelles
lampes de rues

INSTALLATION DE NOUVELLES LAMPES DE RUES

R.2016-198

INSTALLATION DE NOUVELLES LAMPES DE RUES

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyée par Monsieur le conseiller Louis Harvey que le conseil municipal autorise l'inspecteur en bâtiment à effectuer une demande auprès d'Hydro-Québec pour le raccordement de deux (2) lampes de rue sur leurs poteaux respectifs aux endroits suivants ainsi que les frais relatifs à leur raccordement par Hydro-Québec:

- ✓ **Rang 5 Ouest (5030) (1 lampe DEL)**
- ✓ **Grande Ligne (205) (1 lampe DEL)**

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-198.

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Programme de
branchement
internet dans
les zones non
desservies

PROGRAMME DE BRANCHEMENT INTERNET DANS LES ZONES NON DESSERVIES

R.2016-199

PROGRAMME DE BRANCHEMENT INTERNET DANS LES ZONES NON DESSERVIES

ATTENDU que l'objectif du conseil municipal est d'offrir la possibilité aux résidents ruraux le service Internet haute vitesse sur son territoire;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur octroi une subvention pouvant aller jusqu'à un maximum de 250 \$ sur présentation de la preuve de paiement pour des demandes de branchement à Internet haute vitesse dans les zones rurales non-desservis, soient :

Madame Maria Maltais, 2450 Rang 7 Ouest
Monsieur Patrick Claveau, 3068 chemin du Lac Richard

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-199

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Renouvellement des services professionnels juridiques
Gaudreault
Saucier Simard
avocats

RENOUVELLEMENT DES SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD, AVOCATS

R.2016-200

RENOUVELLEMENT DES SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES GAUDREULT, SAUCIER, SIMARD, AVOCATS

ATTENDU que les avocats Gaudreault, Saucier, Simard ont soumis une proposition pour les services juridiques à tarif mensuel de 176.93 \$;

ATTENDU qu'au besoin, la municipalité doit pouvoir compter sur les services de conseillers juridiques;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'accepter la proposition mentionnée dans le préambule de la présente résolution.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-200

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Compensation pour le service d'éclairage de chemins privés en vertu de l'article 10.1 du protocole d'entente

COMPENSATION POUR LE SERVICE D'ÉCLAIRAGE DE CHEMINS PRIVÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 10.1 DU PROTOCOLE D'ENTENTE

R. 2016-201

COMPENSATION POUR LE SERVICE D'ÉCLAIRAGE DE CHEMINS PRIVÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 10.1 DU PROTOCOLE D'ENTENTE

ATTENDU que la présente entente a pour objet de régir les modalités d'application d'une aide financière fournie par la Municipalité au Regroupement des Associations de propriétaires Riverains;

ATTENDU que pour se procurer les fonds nécessaires au versement de l'aide financière qui n'est pas payée à même le fonds général, un règlement de tarification, conformément à l'article 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, a été adopté par la Municipalité;

ATTENDU que cette tarification sera imposée à chaque propriétaire situé en bordure ou ayant accès à sa propriété à partir d'un chemin privé ouvert à la circulation publique;

ATTENDU que la tarification pourra être différente d'une Association à l'autre ou dépendant que le propriétaire est un résident permanent ou saisonnier;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les sommes versées suivantes correspondent au troisième versement de taxes s'établissent comme suit par association :

Lac Bleu Garnier :	100.00 \$
Lac Élie-Gagnon :	0.00 \$
Petits Lacs Harvey-Renaud :	1 550.40 \$
Domaine des Bouleaux Blancs :	208.00 \$
Les Amis du Lac Noir :	868.00 \$
Lac Rose :	350.00 \$
Les Riverains du Lac Richard :	760.00 \$

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-201.

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Autorisation de signature - Contrat d'exécution avec M. Carl Bouchard, artiste, politique d'intégration des arts à l'architecture pour l'oeuvre d'art du Centre de Loisirs multifonctionnel

AUTORISATION DE SIGNATURE - CONTRAT D'EXÉCUTION AVEC M. CARL BOUCHARD, ARTISTE, POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE POUR L'OEUVRE D'ART DU CENTRE DE LOISIRS MULTIFONCTIONNEL

R.2016-202

AUTORISATION DE SIGNATURE - CONTRAT D'EXÉCUTION AVEC M. CARL BOUCHARD, ARTISTE, POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE POUR L'OEUVRE D'ART DU CENTRE DE LOISIRS MULTIFONCTIONNEL

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Madame la conseillère Lise Blackburn, que le Conseil municipal autorise Monsieur Normand Desgagné, directeur général à signer le contrat d'exécution soit la réalisation de la proposition artistique de Monsieur Carl Bouchard, intitulée « Voyageons ensemble pour l'œuvre d'art du Centre des Loisirs » et qu'un premier versement équivalent à trente pour cent (30%) de la somme de 21 714 \$, soit 6 514.20 \$, payable à la date de la signature du présent contrat.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-202.

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Octroi d'un contrat à Leblanc Illuminations-Canada

OCTROI D'UN CONTRAT À LEBLANC ILLUMINATIONS-CANADA

R.2016-203

OCTROI D'UN CONTRAT À LEBLANC ILLUMINATIONS-CANADA

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury, que le Conseil municipal octroie un contrat à Leblanc Illuminations-Canada pour illuminer six (6) arbres de grande et de taille moyenne dans le parc municipal au montant de 8 000 \$ plus les taxes applicables tel que prévu à la soumission 01574 du 19 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-203.

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Quittance,
hypothèque
prise en faveur
de Village Jos
Bonka

QUITTANCE, HYPOTHÈQUE PRISE EN FAVEUR DU VILLAGE JOS BONKA

R.2016-204

QUITTANCE, HYPOTHÈQUE PRISE EN FAVEUR DU VILLAGE JOS BONKA

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay, que le conseil municipal autorise Monsieur Louis Ouellet, maire et Monsieur Normand Desgagné, directeur général à signer une quittance en ce qui concerne une hypothèque prise en sa faveur par Village Jos Bonka.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal

Vente d'une
chenillette en
faveur de
Ferme Harfang
des Neiges

VENTE D'UNE CHENILLETTE EN FAVEUR DE FERME HARFANG DES NEIGES

R.2016-205

VENTE D'UNE CHENILLETTE EN FAVEUR DE FERME HARFANG DES NEIGES

Monsieur le conseiller Jean Tremblay propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey, que le conseil municipal autorise le directeur général à procéder à la vente d'une chenillette de marque Bombardier, année 1975, au montant de 1 950 \$ plus les taxes applicables en faveur de la Ferme Harfang des Neiges.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil

Adoption du
calendrier des
séances
ordinaires du
conseil pour
l'année 2017

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

R.2016-206

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

ATTENDU que l'article 148 du Code municipal prévoit que le Conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2017, qui se tiendront généralement le premier lundi de chaque mois et qui débiteront à 19H30, à la salle communautaire :

9 janvier	4 juillet
6 février	5 septembre (mardi)
6 mars	2 octobre
3 avril	13 novembre
1 mai	4 décembre
5 juin	

Adoptée

Nomination du
maire suppléant
à la MRC de
Lac St-Jean-Est
pour la période
de novembre
2016 à octobre
2017

**NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC DE LAC ST-JEAN-EST
POUR LA PÉRIODE DE NOVEMBRE 2016 À OCTOBRE 2017**

R.2016-207

**NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC DE LAC ST-JEAN-EST
POUR LA PÉRIODE DE NOVEMBRE 2016 À OCTOBRE 2017**

ATTENDU qu'annuellement, il y a lieu de désigner par résolution le membre du conseil qui sera maire suppléant pour la période de novembre 2016 à octobre 2017;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que Monsieur. Louis Harvey, conseiller district n° 1 soit nommé à titre de maire suppléant pour la période de novembre 2016 à octobre 2017 à la MRC de Lac St-Jean-Est.

Adoptée

Approbaton du
budget révisé
de l'office
municipal
d'habitation
pour l'exercice
financier 2016

**APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016**

R.2016-208

**APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ DE L'OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016**

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury, d'accepter les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice financier 2016, adoptée par le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de L'Ascension de Notre-Seigneur lors d'une assemblée régulière. La contribution de la municipalité sera de 6 350 \$ plutôt que 7 132 \$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-208.

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Autorisation
des dépenses
du Lac à
l'épaule

AUTORISATION DES DÉPENSES DU LAC-À-L'ÉPAULE

R. 2016-209

AUTORISATION DES DÉPENSES DU LAC-À-L'ÉPAULE

ATTENDU que les élus municipaux désirent tenir un Lac à l'épaule pour faire le point sur différents dossiers;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'autoriser chacun des élus municipaux à participer à l'exercice mentionné dans le préambule de la présente résolution.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-209.

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Octroi de
subvention à
divers
organismes

OCTROI DE SUBVENTION À DIVERS ORGANISMES

R. 2016-210

OCTROI DE SUBVENTION À DIVERS ORGANISMES

ATTENDU que la municipalité a reçu quelques demandes d'aide financière au cours du dernier mois;

ATTENDU que les élus municipaux jugent à propos de donner suite à l'une d'entre-elles;

ATTENDU les dispositions de l'article 8 du Code Municipal;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De verser une subvention à l'organisme suivant:

Opération Nez Rouge : 50 \$

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées dans la résolution numéro R. 2016-210.

Signé, ce 7 novembre 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Rapport
mensuel
du maire

RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

Monsieur le maire fournit de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

Affaires
nouvelles

AFFAIRES NOUVELES

29.01 Programme de Récupération hors foyer – Demande d'aide financière

R.2016-211

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION HORS FOYER – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury, que le Conseil municipal autorise le directeur général à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1- Aires publiques municipales, un programme de Éco Entreprises Québec dont le remboursement est de 70% du prix coûtant jusqu'à concurrence de 840 \$ pour l'achat de bac de récupération.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil

29.02 Office Municipal d'Habitation – Supplément au loyer Résidence le Villageois

R.2016-212

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – SUPPLÉMENT AU LOYER RÉSIDENCE LE VILLAGEOIS

ATTENDU le programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme Accès-Logis de la Société d'habitation du Québec;

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec et la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur ont conclu une entente en vue de verser une subvention visant à réduire l'écart entre le loyer reconnu pour un logement désigné et la partie du loyer assumer par le ménage occupant ce logement;

ATTENDU qu'aux termes de cette entente, la S.H.Q. et la Municipalité-de L'Ascension-de-Notre-Seigneur ont confié à l'Office municipal d'habitation la gestion du programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme Accès-Logis;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

1. Que la présente entente est d'une durée de cinq (5) ans renouvelable et que la participation financière de la municipalité est de l'ordre de 10 % du montant payé à l'organisme, soit la Résidence Le Villageois par l'Office Municipal d'Habitation-de L'Ascension de Notre-Seigneur.
2. Que la présente entente couvre la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016.
3. Que le supplément à payer couvre la période de septembre à décembre 2016, soit un montant de 412.40 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-212.

Signé, ce 7 novembre 2016

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

29.03 Collecte sélective – Résidence de villégiature

R.2016-213

COLLECTE SÉLECTIVE – RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey, que le Conseil municipal informe la Régie des Matières Résiduelles (RMR) du Lac St-Jean son intention de distribuer 158 bacs de recyclage aux résidences saisonnières des secteurs de villégiature pour l'exercice financier 2017. La distribution des bacs de recyclage sera sous la responsabilité de la Municipalité de L'Ascension de N-S.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil

29.04 Résolution pour dépôt du projet d'alimentation en eau potable du Lac Richard au programme « PRIMEAU »

R.2016-214

RÉSOLUTION POUR DÉPÔT DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU LAC RICHARD AU PROGRAMME « PRIMEAU »

ATTENDU que le secteur de villégiature du Lac Richard à une problématique grandissante pour la mise aux normes des installations sanitaires et d'alimentation en eau potable;

ATTENDU que le puit d'alimentation en eau potable de la municipalité à la capacité pour fournir les résidences du Lac Richard;

ATTENDU qu'il y a lieu de déposer le projet au programme d'infrastructures municipales d'eau – PRIMEAU – Volet 2;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de L'Ascension de N-S autorise le dépôt du projet d'alimentation en eau potable du Lac Richard au programme PRIMEAU – Volet 2.

Que le Conseil municipal autorise Monsieur Normand Desgagné, directeur général à signer tout document pour donner effet à cette résolution.

Que le Conseil municipal confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

Adoptée

Période de questions

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

Levée de la séance ordinaire

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

R. 2016-215

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

De lever la présente séance ordinaire à 21h15.

Adoptée

LOUIS OUELLET, maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et secrétaire-trésorier

